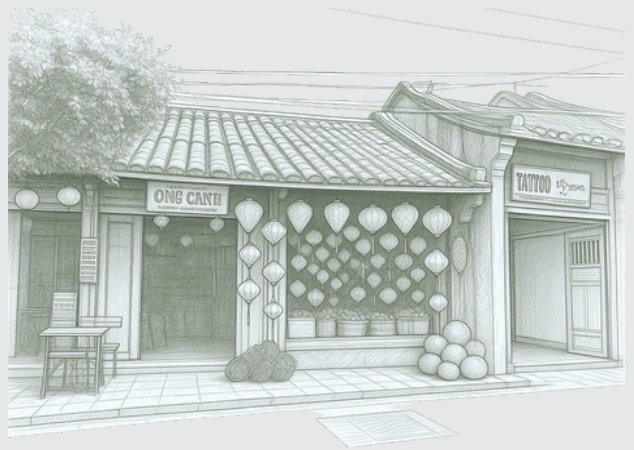


PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DE PRÊT OFFSHORE



📍 La vieille ville de Hoi An, Vietnam 📷 N2NC

PRÉSENTATION DE LA CIRCULAIRE 80/2025/TT-NHNN

**MISE À JOUR
EVA 25 JANVIER 2026**

La Circulaire 80/2025/TT-NHNN, promulguée le 31 décembre 2025 par la Banque d'État du Vietnam, marque un tournant historique dans la digitalisation et la transformation de la gestion des changes pour les emprunts et remboursements offshore des entreprises. La Circulaire 80 est entrée en vigueur le 25 janvier 2026

Le Circulaire 80 réforme le Circulaire 12/2022/TT-NHNN en **simplifiant les procédures, en favorisant la numérisation et en imposant des délais clairs** pour l'enregistrement des prêts

GLOSSARY

BEV | La Banque d'État du Vietnam
CEI | Certificat d'enregistrement des investissements
CEE | Certificat d'enregistrement d'entreprise

Éléments	CIRCULAIRE 12	CIRCULAIRE 80
Mode d'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> Soumission physique Dépôt par voie postale Soumission hybride (Inscription en ligne combinée avec le dépôt physique du dossier) 	<ul style="list-style-type: none"> Soumission physique Dépôt par voie postale Soumission en ligne via le Portail National du Service Public https://dichvucong.gov.vn/
Dossier de demande	<ul style="list-style-type: none"> Traduction certifiée de l'accord de prêt par une agence ou le représentant légal Dossier juridique complet de l'Emprunteur (CEI, CEE, etc.) Validité de l'attestation de confirmation de prêt d'une banque commerciale Aucun délai spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> Résumé de l'accord de prêt (couvrant les termes essentiels, vérifié par le représentant légal) Le document juridique complet n'est plus requis (la BEV vérifie les informations via le Portail National des Entreprises) Validité de l'attestation de confirmation de prêt d'une banque commerciale Délivré dans les 10 jours ouvrés précédant le dépôt du dossier
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> Délai de traitement de la BEV 12 à 15 jours ouvrés Délai de complément du dossier Aucun délai fixé 	<ul style="list-style-type: none"> Délai de traitement de la BEV Maximum 10 jours ouvrés Délai de complément du dossier 60 jours
Autorité Décentralisation	<p>Moins de 10 millions USD: Approuvé par les succursales provinciales de la BEV</p> <p>10 millions USD et plus: Approuvé par la BEV Centrale</p>	<p>Moins de 20 millions USD: Approuvé par les succursales provinciales de la BEV</p> <p>20 millions USD et plus: Approuvé par la BEV Centrale (<i>eva 25 juil. 2026</i>)</p>

(à suivre)

LA CHECKLIST RAPIDE DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT POUR CHAQUE TYPE DE PRÊT ÉTRANGER

Éléments	Prêt à long terme	Transformation d'un prêt à court terme en prêt à long terme	Prêt au titre d'importations de marchandises à paiement différé
Date limite d'enregistrement du prêt	Dans les 30 jours ouvrés à compter de la date de signature de l'accord de prêt à long terme, ET avant la date prévue du premier décaissement.	Dans les 30 jours ouvrés suivant la signature de l'avenant de prolongation, si signé moins d'un an après le premier décaissement. OU Dans les 60 jours ouvrés suivant la signature de l'avenant de prolongation, si signé plus d'un an après le premier décaissement	Dans les 60 jours ouvrés à compter de la date du premier décaissement.
Mode d'enregistrement [Actualiser]	En personne Dépôt direct du dossier de demande auprès de la BEV Soumission en ligne Via la Plateforme nationale des services publics Envoi postal Envoi du dossier à la BEV par voie postale		
Délai de traitement [Actualiser]	Délai de traitement de la BEV Maximum 10 jours ouvrés Délai de complément du dossier par l'Emprunteur 60 jours à compter de la date de réception de la notification de complément de dossier de la BEV		
Document requis [Actualiser]	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire d'enregistrement de prêt (Modèle standard de la BEV) (*) Accord de prêt ou Résumé de l'accord de prêt () Plan d'utilisation des fonds du prêt pour les opérations commerciales Autres documents requis par la BEV 	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire d'enregistrement de prêt (Modèle standard de la BEV) (*) Accord de prêt ou Résumé de l'accord de prêt (**) Avenant de prorogation du prêt (**) Rapport d'utilisation du prêt pour la période Plan d'utilisation des fonds du prêt pour les opérations commerciales Attestation de confirmation du prêt par la banque commerciale Autres documents requis par la BEV 	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire d'enregistrement de prêt (Modèle standard de la BEV) (*) Accord de prêt ou Avenant de prorogation du prêt (**) Attestation de la banque commerciale confirmant les transactions de prêt Autres documents requis par la BEV
Déclaration mensuelle de prêt	Requis Avant le 5 du mois suivant pour le mois précédent, via https://qlnh-sbv.cic.org.vn/		
Note:			
(*) Se référer à l'Annexe I de la Circulaire 80/2025 pour le modèle officiel de la BEV			
(**) L'accord de prêt, l'avenant au prêt et le résumé de l'accord de prêt DOIVENT être traduits en vietnamien et certifiés par le représentant légal de l'emprunteur			

